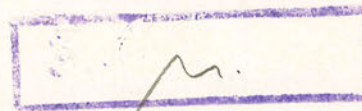


7. Sep. 37 H.

B. 42. 11. Tch.- NC.

ad No. 5004/37.

Par note du 6 septembre, la Légation de la République Tchécoslovaque a bien voulu demander au Département Politique Fédéral de lui fournir des renseignements concernant le meurtre d'Hermann Eberhardt, dont le cadavre a été découvert près de Chamblandes, dans les environs de Lausanne.

Le Département Politique a l'honneur de faire connaître à la Légation qu'il a prié les Autorités vaudoises de police de lui fournir les renseignements complémentaires sollicités. En attendant de pouvoir les transmettre à la Légation, il se permet d'attirer son attention sur le communiqué de la police vaudoise de sûreté publié ce matin et dont il ressort notamment que l'identité réelle de la victime n'a pas pu être établie avec certitude.

Le Département saisit cette occasion de renouveler à la Légation l'assurance de sa haute considération.

Berne, le 7 septembre 1937.

A la Légation de la République Tchécoslovaque,

B e r n e .  
-----

Sch

Dodis

